



**ENTRETIEN INDIVIDUEL
D'ÉVALUATION**

GUIDE DE L'ÉVALUÉ

DEFINITION

L'entretien d'évaluation est l'occasion d'une rencontre privilégiée avec votre responsable hiérarchique direct en vue de :

- faire le bilan de l'année passée et apprécier vos résultats par rapport à la mission qui vous a été confiée
- fixer des objectifs pour l'année à venir.

INTERET DE L'ENTRETIEN D'EVALUATION

Pour vous-même :

- Vous exprimer directement sur le contenu de votre travail
- Mieux vous situer dans l'association, dans votre fonction
- Vous permettre de préciser vos projets professionnels, vos besoins de formation
- Connaître l'appréciation de votre responsable sur vos résultats et votre comportement professionnel.

Pour votre responsable :

- Faire le point sur les activités et responsabilités qui vous sont confiées
- Apprécier vos résultats
- Rechercher avec vous des solutions aux problèmes rencontrés

Pour l'association :

- Améliorer l'efficacité générale de l'association par une politique de communication dynamique
- Permettre la gestion prévisionnelle du personnel en répondant aux besoins de l'association et en prenant en compte les aspirations du personnel
- Préparer le plan de formation

L'ENTRETIEN

Votre responsable direct prend l'initiative du rendez vous qui est fixé au minimum 8 jours à l'avance.

- Préparation de l'entretien

Voici la liste des questions auxquelles vous pouvez réfléchir :

- Quels sont les aspects de votre travail où vous avez fait le plus de progrès et/ou ceux où vous avez le plus de difficultés ?
- Quels sont ceux qui ne vous posent aucun problème ?
- Comment vous évaluez vous sur la grille ?
- Etes-vous satisfait de votre travail actuel ? (ce qui vous a plu, ce qui vous a déplu)
- Avez-vous des projets quant à votre avenir professionnel ?
- Y a-t-il d'autres points dont vous aimeriez parler au cours de l'entretien ?

- L'entretien

Pendant l'entretien d'évaluation, sont abordés les points suivants :

- Rappel de votre fonction
- Evaluation des missions
- Bilan et résultats de l'année écoulée
- Objectifs de l'année à venir et moyens éventuels
- Souhaits professionnels

- Le document

Un document support doit être rempli conjointement lors de l'entretien

Il est signé par les deux parties

L'original reste à l'évalué, une copie est conservée par l'évaluateur, une autre transmise au siège social à l'association.

Les résultats de l'entretien d'évaluation restent confidentiels.